

## De quelques considérations sur le dossier artistique

Retranscription de l'interview vidéo de **Guy Tortosa, critique d'art, inspecteur à la Direction générale de la création artistique, ministère de la Culture, Paris**

Interview réalisée dans le cadre de la formation *Répondre à une commande : 1 % artistique, commandes publique et privées* et des ressources gratuites

artistforever, 40mcube

Copyright : 36secondes, 2024

## Sommaire

**Présentation.....1**

**Quels conseils donner dans la constitution d'un dossier de candidature ? .....1**

## Présentation

Guy Tortosa, je suis amateur d'art. Amateur chez les professionnels, professionnel chez les amateurs, j'espère. J'ai été commissaire d'exposition, je suis critique d'art. J'ai été amené aussi à être conseiller pour les arts visuels à la Drac, inspecteur aussi en centrale, au ministère de la Culture. Dans ces deux cas-là, j'ai beaucoup œuvré dans le champ de l'art dans l'espace public et notamment via la commande publique. J'ai aussi dirigé un Frac, un centre d'art, le Centre International d'Art et du Paysage de l'île de Vassivière (CIAPV) en Limousin. J'ai été aussi commissaire d'exposition ici ou là.

## Quels conseils donner dans la constitution d'un dossier de candidature ?

Alors évidemment, il y a une étape qui est importante pour les candidats à la commande publique, mais c'est le cas aussi pour les candidats au réseau de résidences jusqu'à la Villa Médicis et à bien des dispositifs d'aide aux artistes, c'est le dossier. Il est vrai, j'en suis témoin parce que je passe 90 % de mon temps désormais à étudier des dossiers pour différentes institutions nationales et en région, que cet objet est important. Après je n'ai pas de recette à donner. Je vois bien que les artistes sont de plus en plus formés à constituer un dossier professionnel et lisible, utile, productif. Il y a bien souvent une base, un tronc commun à tous les dossiers de candidature qui peuvent être adressés ici et là. J'imagine qu'il y a des comités, des jurys, dans la commande publique comme ailleurs, qui, selon la sensibilité de chaque membre de ces jurys ou de ce comité, vont porter une attention à un aspect plutôt qu'à un autre, ou à certains aspects et pas à d'autres. Personnellement, je suis sensible à tout. J'ai un défaut, j'aime bien tout lire. Évidemment, ce qui est très important c'est de voir le parcours, de voir si l'artiste à l'occasion justement de sortir de ses habitudes, de sa zone de confort. Ça veut dire ne pas faire appel forcément à des artistes qui ont déjà fait beaucoup de

commandes publiques ou de 1 %, ou percevoir dans le projet une volonté justement de faire un pas de côté. Pour moi, je dirais que j'aborde la question des dossiers, et je crois que j'essaie de faire partager ça à des membres de jurys ou de comités qui sont peut-être moins spécialisés en art, j'essaie de les aborder comme j'aborde des personnes artistes quand je vais dans les ateliers. C'est-à-dire que je vais à la recherche de quelqu'un que je ne connais pas, qui donne un type de travail que je ne connais pas mais que je vais découvrir en écoutant l'artiste et en regardant ses esquisses qui répondent déjà en partie à des questions que je me posais, voire à des questions que je ne me posais pas et qui m'amènent personnellement, et possiblement au-delà, demain la collectivité, à nous transformer.